



Protéger les données

AFX

NetApp

February 10, 2026

Sommaire

Protéger les données	1
Préparez-vous à protéger les données de votre système de stockage AFX	1
Terminologie et options	1
Limitations de la protection des données AFX	1
Informations connexes	2
Créer un groupe de cohérence sur un système de stockage AFX	2
Gérer les groupes de cohérence sur un système de stockage AFX	2
Ajouter une protection des données instantanées à un groupe de cohérence	2
Informations connexes	3
Créer un instantané sur un système de stockage AFX	3
Avant de commencer	3
Créer un instantané	4
Informations connexes	6
Gérer les instantanés sur un système de stockage AFX	6
Créer une relation homologue SVM intercluster sur un système de stockage AFX	7
Gérer la réplication des snapshots sur un système de stockage AFX	7
Étape 1 : Créer une relation entre homologues de cluster	7
Étape 2 : (facultatif) Créez une politique de réplication	8
Étape 3 : Créer une relation de réplication	9
Étape 4 : Tester le basculement de réplication	11
Gérer les politiques et les calendriers de protection des données du système de stockage AFX	12
Créer un nouveau calendrier de politique de protection	12
Créer une politique de capture instantanée	12
Appliquer une politique de snapshot à un groupe de cohérence	13
Modifier, supprimer ou désactiver une politique de capture instantanée	13
Modifier une politique de réplication	13

Protéger les données

Préparez-vous à protéger les données de votre système de stockage AFX

Avant de protéger vos données AFX, vous devez vous familiariser avec certains des concepts et fonctionnalités clés.



Étant donné que de nombreux concepts et procédures d'administration disponibles sur les systèmes AFF et FAS sont les mêmes que ceux des systèmes de stockage AFX, il est conseillé de consulter la documentation Unified ONTAP pour "[Protection des données et reprise après sinistre](#)" peut être utile.

Terminologie et options

Il existe plusieurs termes liés à la protection des données AFX que vous devez connaître.

Instantané

Un instantané est une image en lecture seule, à un instant T, d'un volume. Il s'agit d'une technologie fondamentale pour les services de réplication et de protection des données d'ONTAP.

Groupe de cohérence

Un groupe de cohérence est un ensemble de volumes gérés comme une seule unité. Vous pouvez créer des groupes de cohérence pour simplifier la gestion du stockage et la protection des données pour les charges de travail des applications. Par exemple, vous pouvez prendre un instantané de plusieurs volumes en une seule opération en utilisant le groupe de cohérence au lieu des volumes individuels.

Groupe de cohérence hiérarchique

Les groupes de cohérence hiérarchique ont été introduits avec ONTAP 9.16.1 et sont disponibles avec AFX. Avec une structure hiérarchique, un ou plusieurs groupes de cohérence peuvent être configurés comme enfants sous un parent. Ces groupes hiérarchiques vous permettent d'appliquer des stratégies de snapshot individuelles aux groupes de cohérence enfants et de répliquer les snapshots de tous les enfants vers un cluster distant en tant qu'unité unique en répliquant le parent.

SnapLock

SnapLock est une fonctionnalité ONTAP qui vous permet de protéger vos fichiers en les déplaçant vers un état WORM (écriture unique et lecture multiple). Cela empêche la modification ou la suppression pendant une période de conservation spécifiée. Les volumes SnapLock créés ne peuvent pas être convertis à partir de volumes non SnapLock après la création en fonction de la rétention.

Limitations de la protection des données AFX

Vous devez connaître les limites et restrictions de protection des données ONTAP appliquées par le système de stockage AFX.

SnapMirror synchrone (SM-S)

L'utilisation de SM-S est soumise à une limitation d'échelle. Vous pouvez avoir jusqu'à 400 relations sur un même cluster système AFX.

Informations connexes

- ["Administration supplémentaire d'AFX SVM"](#)
- ["Préparez-vous à administrer votre système AFX"](#)

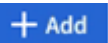
Créer un groupe de cohérence sur un système de stockage AFX

Vous pouvez créer des groupes de cohérence pour simplifier la gestion du stockage et la protection des données pour les charges de travail des applications. Un groupe de cohérence peut être basé sur des volumes existants ou nouveaux.

Avant de commencer

Si vous envisagez de créer un ou plusieurs nouveaux volumes, vous devez connaître les options de configuration lors de la création d'un nouveau volume.

Étapes

1. Dans le Gestionnaire système, sélectionnez **Protection** puis **Groupes de cohérence**.
2. Sélectionner  et choisissez l'une des options suivantes :
 - Utilisation des volumes existants
 - Utilisation de nouveaux volumes NAS
3. Fournissez les détails de configuration, notamment le nom, les volumes, le type d'application et la protection.
4. Sélectionnez **Ajouter**.

Informations connexes

- ["Gérer les groupes de cohérence"](#)
- ["Créer et configurer un volume AFX"](#)

Gérer les groupes de cohérence sur un système de stockage AFX

Vous pouvez gérer les groupes de cohérence sur un système AFX. Cela peut rationaliser votre gestion du stockage.

Ajouter une protection des données instantanées à un groupe de cohérence

Lorsque vous ajoutez une protection des données par snapshot à un groupe de cohérence, des snapshots locaux du groupe de cohérence peuvent être pris à intervalles réguliers selon une planification prédéfinie.

Étapes

1. Dans le Gestionnaire système, sélectionnez **Protection** puis **Groupes de cohérence**.
2. Passez la souris sur le groupe de cohérence que vous souhaitez protéger.
3. Sélectionner  ; puis sélectionnez **Modifier**.
4. Sous **Protection locale**, sélectionnez **Planifier des instantanés**.

5. Sélectionnez une politique d'instantané.

Acceptez la politique de capture instantanée par défaut, sélectionnez une politique existante ou créez une nouvelle politique.

Option	Étapes
Sélectionnez une politique de snapshot existante	Sélectionner ▼ à côté de la politique par défaut ; puis sélectionnez la politique existante que vous souhaitez utiliser.
Créer une nouvelle politique de snapshot	- Sélectionner + Add ; puis entrez le nom de la nouvelle politique. - Sélectionnez la portée de la politique. - Sous Horaires, sélectionnez + Add . - Sélectionnez le nom qui apparaît sous Nom du programme ; puis sélectionnez ▼ . - Sélectionnez le barème de la politique. - Sous Nombre maximal d'instantanés, saisissez le nombre maximal d'instantanés que vous souhaitez conserver du groupe de cohérence. - En option, sous * Étiquette SnapMirror *, saisissez une étiquette SnapMirror . - Sélectionnez Enregistrer.

6. Sélectionnez **Modifier**.

Informations connexes

- ["En savoir plus sur les groupes de cohérence ONTAP"](#)

Créer un instantané sur un système de stockage AFX

Pour sauvegarder les données de votre système AFX, vous devez créer un instantané. Vous pouvez créer un instantané manuellement ou planifier sa création automatique à l'aide d'un groupe de cohérence.

Avant de commencer

Un instantané est une copie locale en lecture seule de vos données que vous pouvez utiliser pour restaurer des volumes à des moments précis. Les instantanés peuvent être créés manuellement à la demande ou automatiquement à intervalles réguliers en fonction d'un ["politique et calendrier des instantanés"](#) .

La politique et la planification des instantanés spécifient les détails, notamment le moment de création des instantanés, le nombre de copies à conserver, la manière de les nommer et de les étiqueter pour la réplication. Par exemple, un système peut créer un instantané chaque jour à 00h10, conserver les deux copies les plus récentes, les nommer « quotidiennes » (avec un horodatage) et les étiqueter « quotidiennes » pour la réplication.

Types d'instantanés

Vous pouvez créer un instantané à la demande d'un volume unique ou d'un groupe de cohérence. Vous pouvez également créer des instantanés automatisés d'un groupe de cohérence contenant plusieurs volumes. Cependant, vous ne pouvez pas créer de snapshots automatisés d'un seul volume.

- Instantanés à la demande

Vous pouvez créer un instantané à la demande d'un volume à tout moment. Le volume n'a pas besoin d'être membre d'un groupe de cohérence pour être protégé par un snapshot à la demande. Si vous créez un instantané d'un volume membre d'un groupe de cohérence, les autres volumes du groupe de cohérence ne sont pas inclus dans l'instantané. Lorsque vous créez un instantané à la demande d'un groupe de cohérence, tous les volumes du groupe de cohérence sont inclus.

- Instantanés automatisés

Les instantanés automatisés sont créés en fonction des définitions de stratégie d'instantanés. Pour appliquer une stratégie de snapshot à un volume pour la création automatisée de snapshots, les volumes doivent être membres du même groupe de cohérence. Si vous appliquez une stratégie de snapshot à un groupe de cohérence, tous les volumes du groupe de cohérence sont protégés.

Créer un instantané

Créez un instantané d'un volume ou d'un groupe de cohérence.

Instantané d'un groupe de cohérence

Étapes

1. Dans le Gestionnaire système, sélectionnez **Protection** puis **Groupe de cohérence**.
2. Passez la souris sur le nom du groupe de cohérence que vous souhaitez protéger.
3. Sélectionner  ; puis sélectionnez **Protéger**.
4. Si vous souhaitez créer un instantané immédiat à la demande, sous **Protection locale**, sélectionnez **Ajouter un instantané maintenant**.

La protection locale crée le snapshot sur le même cluster contenant le volume.

- a. Saisissez un nom pour l'instantané ou acceptez le nom par défaut ; puis, si vous le souhaitez, saisissez une étiquette SnapMirror .

L'étiquette SnapMirror est utilisée par la destination distante.

5. Si vous souhaitez créer des instantanés automatisés à l'aide d'une politique d'instantanés, sélectionnez **Planifier des instantanés**.

- a. Sélectionnez une politique d'instantané.

Acceptez la politique de capture instantanée par défaut, sélectionnez une politique existante ou créez une nouvelle politique.

Option	Étapes
Sélectionnez une politique de snapshot existante	Sélectionner  à côté de la politique par défaut ; puis sélectionnez la politique existante que vous souhaitez utiliser.
Créer une nouvelle politique de snapshot	i. Sélectionner  Add ; puis entrez les paramètres de la politique de capture instantanée. ii. Sélectionnez Ajouter une politique.

6. Si vous souhaitez répliquer vos snapshots sur un cluster distant, sous **Protection à distance**, sélectionnez **Répliquer sur un cluster distant**.
 - a. Sélectionnez le cluster source et la machine virtuelle de stockage, puis sélectionnez la politique de réplication.

Le transfert initial de données pour la réplication démarre immédiatement par défaut.

7. Sélectionnez **Enregistrer**.

Instantané d'un volume

Étapes

1. Dans le Gestionnaire système, sélectionnez **Stockage** puis **Volumes**.
2. Passez la souris sur le nom du volume que vous souhaitez protéger.
3. Sélectionner  ; puis sélectionnez **Protéger**. Si vous souhaitez créer un instantané immédiat à la demande, sous **Protection locale**, sélectionnez **Ajouter un instantané maintenant**.

La protection locale crée le snapshot sur le même cluster contenant le volume.

4. Saisissez un nom pour l'instantané ou acceptez le nom par défaut ; puis, si vous le souhaitez, saisissez une étiquette SnapMirror .

L'étiquette SnapMirror est utilisée par la destination distante.

5. Si vous souhaitez créer des instantanés automatisés à l'aide d'une politique d'instantanés, sélectionnez **Planifier des instantanés**.

- a. Sélectionnez une politique d'instantané.

Acceptez la politique de capture instantanée par défaut, sélectionnez une politique existante ou créez une nouvelle politique.

Option	Étapes
Sélectionnez une politique de snapshot existante	Sélectionner  à côté de la politique par défaut ; puis sélectionnez la politique existante que vous souhaitez utiliser.
Créer une nouvelle politique de snapshot	i. Sélectionner  Add ; puis entrez les paramètres de la politique de capture instantanée. ii. Sélectionnez Ajouter une politique.

6. Si vous souhaitez répliquer vos snapshots sur un cluster distant, sous **Protection à distance**, sélectionnez **Répliquer sur un cluster distant**.

- a. Sélectionnez le cluster source et la machine virtuelle de stockage, puis sélectionnez la politique de réplication.

Le transfert initial de données pour la réplication démarre immédiatement par défaut.

7. Sélectionnez **Enregistrer**.

Informations connexes

- ["Créer une politique de snapshot ONTAP"](#)

Gérer les instantanés sur un système de stockage AFX

Vous pouvez gérer les instantanés sur votre système AFX. Consultez la documentation Unified ONTAP pour plus de détails.

Informations connexes

- ["Créer une politique de snapshot ONTAP"](#)
- ["Protégez les volumes ONTAP FlexGroup à l'aide de snapshots"](#)

Créer une relation homologue SVM intercluster sur un système de stockage AFX

Une relation d'homologue définit les connexions réseau permettant aux clusters et aux machines virtuelles de stockage (VM) d'échanger des données en toute sécurité. Vous pouvez créer une relation homologue entre les machines virtuelles de stockage sur différents clusters pour activer la protection des données et la reprise après sinistre à l'aide de SnapMirror.

Avant de commencer

Vous devez avoir établi une relation d'homologue de cluster entre les clusters locaux et distants avant de pouvoir créer une relation d'homologue de machine virtuelle de stockage. "[Créer une relation entre pairs de cluster](#)" si vous ne l'avez pas déjà fait.

Étapes

1. Dans le Gestionnaire système, sélectionnez **Protection > Présentation**.
2. Sous **Homologations de machines virtuelles de stockage**, sélectionnez **Ajouter une homologation de machines virtuelles de stockage**.
3. Sélectionnez la machine virtuelle de stockage sur le cluster local, puis sélectionnez la machine virtuelle de stockage sur le cluster distant.
4. Sélectionnez **Ajouter un homologue de machine virtuelle de stockage**.

Informations connexes

- "[En savoir plus sur les relations entre pairs](#)".

Gérer la réplication des snapshots sur un système de stockage AFX

La réplication d'instantanés est un processus dans lequel les groupes de cohérence de votre système AFX sont copiés vers un emplacement géographiquement distant. Après la réplication initiale, les modifications apportées aux groupes de cohérence sont copiées vers l'emplacement distant en fonction d'une politique de réplication. Les groupes de cohérence répliqués peuvent être utilisés pour la reprise après sinistre ou la migration de données.

Pour configurer la réplication Snapshot, vous devez établir une relation de réplication entre votre système de stockage AFX et l'emplacement distant. La relation de réplication est régie par une politique de réplication. Une politique par défaut pour répliquer tous les instantanés est créée lors de la configuration du cluster. Vous pouvez utiliser la politique par défaut ou, éventuellement, créer une nouvelle politique.

Étape 1 : Créer une relation entre homologues de cluster

Avant de pouvoir protéger vos données en les répliquant sur un cluster distant, vous devez créer une relation d'homologue de cluster entre le cluster local et le cluster distant.

Avant de commencer

Les conditions préalables à l'appairage de cluster sont les mêmes pour les systèmes AFX que pour les autres

systèmes ONTAP . "Passez en revue les conditions préalables à l'appairage de clusters" .

Étapes

- 1. Sur le cluster local, dans le Gestionnaire système, sélectionnez **Cluster > Paramètres**.
- 2. Sous **Paramètres intercluster** à côté de **Homologations de cluster**, sélectionnez  , puis sélectionnez **Ajouter un homologue de cluster**.
- 3. Sélectionnez **Lancer le cluster distant** ; cela génère une phrase secrète que vous utiliserez pour vous authentifier auprès du cluster distant.
- 4. Une fois la phrase secrète du cluster distant générée, collez-la sous **Phrase secrète** sur le cluster local.
- 5. Sélectionner  **Add** ; puis entrez l'adresse IP de l'interface réseau intercluster.
- 6. Sélectionnez **Initier l'appairage de cluster**.

Quelle est la prochaine étape ?

Vous avez effectué un appairage entre un cluster AFX local et un cluster distant. Vous pouvez maintenant créer une relation de réplication.

Étape 2 : (facultatif) Créez une politique de réplication

La stratégie de réplication des snapshots définit quand les mises à jour effectuées sur le cluster AFX sont répliquées sur le site distant.

Étapes

- 1. Dans le Gestionnaire système, sélectionnez **Protection > Stratégies** ; puis sélectionnez **Stratégies de réplication**.
- 2. Sélectionner  **Add** .
- 3. Saisissez un nom pour la politique de réplication ou acceptez le nom par défaut, puis saisissez une description.
- 4. Sélectionnez la **Portée de la politique**.

Si vous souhaitez appliquer la politique de réplication à l'ensemble du cluster, sélectionnez **Cluster**. Si vous souhaitez que la politique de réplication s'applique uniquement au volume d'une machine virtuelle de stockage spécifique, sélectionnez **Machine virtuelle de stockage**.

- 5. Sélectionnez le **Type de politique**.

Option	Étapes
Copiez les données sur le site distant après leur écriture sur la source.	a. Sélectionnez Asynchrone. b. Sous Transférer les instantanés depuis la source, acceptez la planification de transfert par défaut ou sélectionnez-en une autre. c. Sélectionnez cette option pour transférer tous les instantanés ou pour créer des règles afin de déterminer les instantanés à transférer. d. En option, activez la compression réseau.
Écrire des données sur les sites source et distants simultanément.	a. Sélectionnez Synchrone.

6. Sélectionnez **Enregistrer**.

Quelle est la prochaine étape ?

Vous avez créé une politique de réplication et êtes maintenant prêt à créer une relation de réplication entre votre système AFX et votre emplacement distant.

Étape 3 : Créer une relation de réplication

Une relation de réplication de snapshot établit une connexion entre votre système AFX et un emplacement distant afin que vous puissiez répliquer des groupes de cohérence vers un cluster distant. Les groupes de cohérence répliqués peuvent être utilisés pour la reprise après sinistre ou pour la migration de données.

Pour vous protéger contre les attaques de ransomware, lorsque vous configurez votre relation de réplication, vous pouvez choisir de verrouiller les snapshots de destination. Les instantanés verrouillés ne peuvent pas être supprimés accidentellement ou de manière malveillante. Vous pouvez utiliser des instantanés verrouillés pour récupérer des données si un volume est compromis par une attaque de ransomware.

Avant de commencer

Créez une relation de réplication avec ou sans snapshots de destination verrouillés.

Avec des instantanés verrouillés

Étapes

1. Dans le Gestionnaire système, sélectionnez **Protection > Groupes de cohérence**.
2. Sélectionnez un groupe de cohérence.
3. Sélectionner  ; puis sélectionnez **Protéger**.
4. Sous **Protection à distance**, sélectionnez **Répliquer vers un cluster distant**.
5. Sélectionnez la **Politique de réplication**.

Vous devez sélectionner une politique de réplication *vault*.

6. Sélectionnez **Paramètres de destination**.
7. Sélectionnez **Verrouiller les instantanés de destination pour empêcher la suppression**.
8. Saisissez la durée maximale et minimale de conservation des données.
9. Pour retarder le début du transfert de données, décochez **Démarrer le transfert immédiatement**.

Le transfert de données initial commence immédiatement par défaut.

10. Si vous le souhaitez, pour remplacer le calendrier de transfert par défaut, sélectionnez **Paramètres de destination**, puis sélectionnez **Remplacer le calendrier de transfert**.

Votre horaire de transfert doit durer au moins 30 minutes pour être pris en charge.

11. Sélectionnez **Enregistrer**.

Sans instantanés verrouillés

Étapes

1. Dans le Gestionnaire système, sélectionnez **Protection > Réplication**.
2. Sélectionnez cette option pour créer la relation de réplication avec la destination locale ou la source locale.

Option	Étapes
Destinations locales	a. Sélectionnez Destinations locales, puis sélectionnez . b. Recherchez et sélectionnez le groupe de cohérence source. Le groupe de cohérence <i>source</i> fait référence au groupe de cohérence de votre cluster local que vous souhaitez répliquer.

Option	Étapes
Sources locales	a. Sélectionnez Sources locales, puis sélectionnez  . b. Recherchez et sélectionnez le groupe de cohérence source. Le groupe de cohérence <i>source</i> fait référence au groupe de cohérence de votre cluster local que vous souhaitez répliquer. c. Sous Destination de réplication, sélectionnez le cluster vers lequel répliquer, puis sélectionnez la machine virtuelle de stockage.

3. Sélectionnez une politique de réplication.

4. Pour retarder le début du transfert de données, sélectionnez **Paramètres de destination** ; puis désélectionnez **Démarrer le transfert immédiatement**.

Le transfert de données initial commence immédiatement par défaut.

5. Si vous le souhaitez, pour remplacer le calendrier de transfert par défaut, sélectionnez **Paramètres de destination**, puis sélectionnez **Remplacer le calendrier de transfert**.

Votre horaire de transfert doit durer au moins 30 minutes pour être pris en charge.

6. Sélectionnez **Enregistrer**.

Quelle est la prochaine étape ?

Maintenant que vous avez créé une politique et une relation de réplication, votre transfert de données initial commence comme défini dans votre politique de réplication. Vous pouvez éventuellement tester votre basculement de réplication pour vérifier qu'un basculement réussi peut se produire si votre système AFX est hors ligne.

Étape 4 : Tester le basculement de réplication

Vous pouvez également valider que vous pouvez diffuser avec succès les données des volumes répliqués sur un cluster distant si le cluster source est hors ligne.

Étapes

1. Dans le Gestionnaire système, sélectionnez **Protection > Réplication**.

2. Passez la souris sur la relation de réplication que vous souhaitez tester, puis sélectionnez  .

3. Sélectionnez **Tester le basculement**.

4. Saisissez les informations de basculement, puis sélectionnez **Tester le basculement**.

Quelle est la prochaine étape ?

Maintenant que vos données sont protégées par la réplication instantanée pour la reprise après sinistre, vous devez "[crypter vos données au repos](#)" afin qu'il ne puisse pas être lu si un disque de votre système AFX est réutilisé, retourné, égaré ou volé.

Gérer les politiques et les calendriers de protection des données du système de stockage AFX

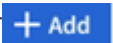
Vous pouvez utiliser des stratégies de capture instantanée pour protéger les données de vos groupes de cohérence en fonction d'une planification automatisée. Les planifications de stratégie dans les stratégies d'instantanés déterminent la fréquence à laquelle les instantanés sont pris.

Créer un nouveau calendrier de politique de protection

Une planification de politique de protection définit la fréquence à laquelle une politique de snapshots est exécutée. Vous pouvez créer des planifications à exécuter à intervalles réguliers en fonction d'un certain nombre de jours, d'heures ou de minutes. Par exemple, vous pouvez créer un programme pour qu'il s'exécute toutes les heures ou une seule fois par jour. Vous pouvez également créer des programmes à exécuter à des heures spécifiques, certains jours de la semaine ou du mois. Par exemple, vous pouvez créer un programme qui s'exécutera à 00h15 le 20 de chaque mois.

La définition de différentes planifications de politiques de protection vous offre la flexibilité d'augmenter ou de diminuer la fréquence des snapshots pour différentes applications. Cela vous permet de fournir un niveau de protection plus élevé et un risque de perte de données plus faible pour vos charges de travail critiques que ce qui pourrait être nécessaire pour des charges de travail moins critiques.

Étapes

1. Sélectionnez **Protection** puis **Politiques** ; puis sélectionnez **Planification**.
2. Sélectionner  .
3. Saisissez un nom pour la planification, puis sélectionnez les paramètres de planification.
4. Sélectionnez **Enregistrer**.

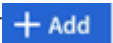
Quelle est la prochaine étape ?

Maintenant que vous avez créé une nouvelle planification de stratégie, vous pouvez utiliser la planification nouvellement créée dans vos stratégies pour définir quand les instantanés sont pris.

Créer une politique de capture instantanée

Une politique de snapshot définit la fréquence à laquelle les snapshots sont pris, le nombre maximal de snapshots autorisés et la durée de conservation des snapshots.

Étapes

1. Dans le Gestionnaire système, sélectionnez **Protection** puis **Stratégies** ; sélectionnez ensuite **Stratégies de capture instantanée**.
2. Sélectionner  .
3. Saisissez un nom pour la politique de capture instantanée.
4. Sélectionnez **Cluster** pour appliquer la politique à l'ensemble du cluster. Sélectionnez **VM de stockage** pour appliquer la politique à une machine virtuelle de stockage individuelle.
5. Sélectionnez **Ajouter une planification** ; puis entrez la planification de la politique d'instantané.
6. Sélectionnez **Ajouter une politique**.

Quelle est la prochaine étape ?

Maintenant que vous avez créé une politique de snapshot, vous pouvez l'appliquer à un groupe de cohérence. Des instantanés seront pris du groupe de cohérence en fonction des paramètres que vous définissez dans votre politique d'instantanés.

Appliquer une politique de snapshot à un groupe de cohérence

Appliquez une stratégie de snapshot à un groupe de cohérence pour créer, conserver et étiqueter automatiquement les snapshots du groupe de cohérence.

Étapes

1. Dans le Gestionnaire système, sélectionnez **Protection** puis **Stratégies** ; sélectionnez ensuite **Stratégies de capture instantanée**.
2. Passez la souris sur le nom de la stratégie d'instantané que vous souhaitez appliquer.
3. Sélectionner  ; puis sélectionnez **Appliquer**.
4. Sélectionnez les groupes de cohérence auxquels vous souhaitez appliquer la politique de snapshot, puis sélectionnez **Appliquer**.

Quelle est la prochaine étape ?

Maintenant que vos données sont protégées par des instantanés, vous devez "[établir une relation de réplication](#)" pour copier vos groupes de cohérence vers un emplacement géographiquement distant à des fins de sauvegarde et de reprise après sinistre.

Modifier, supprimer ou désactiver une politique de capture instantanée

Modifiez une stratégie de snapshot pour modifier le nom de la stratégie, le nombre maximal de snapshots ou l'étiquette SnapMirror . Supprimez une politique pour la supprimer ainsi que ses données de sauvegarde associées de votre cluster. Désactivez une stratégie pour arrêter temporairement la création ou le transfert des instantanés spécifiés par la stratégie.

Étapes

1. Dans le Gestionnaire système, sélectionnez **Protection** puis **Stratégies** ; sélectionnez ensuite **Stratégies de capture instantanée**.
2. Passez la souris sur le nom de la stratégie de capture instantanée que vous souhaitez modifier.
3. Sélectionner  ; puis sélectionnez **Modifier**, **Supprimer** ou **Désactiver**.

Résultat

Vous avez modifié, supprimé ou désactivé la politique de capture instantanée.

Modifier une politique de réplication

Modifiez une politique de réplication pour modifier la description de la politique, la planification du transfert et les règles. Vous pouvez également modifier la politique pour activer ou désactiver la compression réseau.

Étapes

1. Dans le Gestionnaire système, sélectionnez **Protection** puis **Politiques**.
2. Sélectionnez **Politiques de réplication**.
3. Passez la souris sur la politique de réplication que vous souhaitez modifier, puis sélectionnez  .
4. Sélectionnez **Modifier**.

5. Mettez à jour la politique, puis sélectionnez **Enregistrer**.

Informations sur le copyright

Copyright © 2026 NetApp, Inc. Tous droits réservés. Imprimé aux États-Unis. Aucune partie de ce document protégé par copyright ne peut être reproduite sous quelque forme que ce soit ou selon quelque méthode que ce soit (graphique, électronique ou mécanique, notamment par photocopie, enregistrement ou stockage dans un système de récupération électronique) sans l'autorisation écrite préalable du détenteur du droit de copyright.

Les logiciels dérivés des éléments NetApp protégés par copyright sont soumis à la licence et à l'avis de non-responsabilité suivants :

CE LOGICIEL EST FOURNI PAR NETAPP « EN L'ÉTAT » ET SANS GARANTIES EXPRESSES OU TACITES, Y COMPRIS LES GARANTIES TACITES DE QUALITÉ MARCHANDE ET D'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER, QUI SONT EXCLUES PAR LES PRÉSENTES. EN AUCUN CAS NETAPP NE SERA TENU POUR RESPONSABLE DE DOMMAGES DIRECTS, INDIRECTS, ACCESSOIRES, PARTICULIERS OU EXEMPLAIRES (Y COMPRIS L'ACHAT DE BIENS ET DE SERVICES DE SUBSTITUTION, LA PERTE DE JOUISSANCE, DE DONNÉES OU DE PROFITS, OU L'INTERRUPTION D'ACTIVITÉ), QUELLES QU'EN SOIENT LA CAUSE ET LA DOCTRINE DE RESPONSABILITÉ, QU'IL S'AGISSE DE RESPONSABILITÉ CONTRACTUELLE, STRICTE OU DÉLICTELLE (Y COMPRIS LA NÉGLIGENCE OU AUTRE) DÉCOULANT DE L'UTILISATION DE CE LOGICIEL, MÊME SI LA SOCIÉTÉ A ÉTÉ INFORMÉE DE LA POSSIBILITÉ DE TELS DOMMAGES.

NetApp se réserve le droit de modifier les produits décrits dans le présent document à tout moment et sans préavis. NetApp décline toute responsabilité découlant de l'utilisation des produits décrits dans le présent document, sauf accord explicite écrit de NetApp. L'utilisation ou l'achat de ce produit ne concède pas de licence dans le cadre de droits de brevet, de droits de marque commerciale ou de tout autre droit de propriété intellectuelle de NetApp.

Le produit décrit dans ce manuel peut être protégé par un ou plusieurs brevets américains, étrangers ou par une demande en attente.

LÉGENDE DE RESTRICTION DES DROITS : L'utilisation, la duplication ou la divulgation par le gouvernement sont sujettes aux restrictions énoncées dans le sous-paragraphe (b)(3) de la clause Rights in Technical Data-Noncommercial Items du DFARS 252.227-7013 (février 2014) et du FAR 52.227-19 (décembre 2007).

Les données contenues dans les présentes se rapportent à un produit et/ou service commercial (tel que défini par la clause FAR 2.101). Il s'agit de données propriétaires de NetApp, Inc. Toutes les données techniques et tous les logiciels fournis par NetApp en vertu du présent Accord sont à caractère commercial et ont été exclusivement développés à l'aide de fonds privés. Le gouvernement des États-Unis dispose d'une licence limitée irrévocable, non exclusive, non cessible, non transférable et mondiale. Cette licence lui permet d'utiliser uniquement les données relatives au contrat du gouvernement des États-Unis d'après lequel les données lui ont été fournies ou celles qui sont nécessaires à son exécution. Sauf dispositions contraires énoncées dans les présentes, l'utilisation, la divulgation, la reproduction, la modification, l'exécution, l'affichage des données sont interdits sans avoir obtenu le consentement écrit préalable de NetApp, Inc. Les droits de licences du Département de la Défense du gouvernement des États-Unis se limitent aux droits identifiés par la clause 252.227-7015(b) du DFARS (février 2014).

Informations sur les marques commerciales

NETAPP, le logo NETAPP et les marques citées sur le site <http://www.netapp.com/TM> sont des marques déposées ou des marques commerciales de NetApp, Inc. Les autres noms de marques et de produits sont des marques commerciales de leurs propriétaires respectifs.